Reçu en préfecture le 21/03/2022

Affiché le





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE L'OISE

N°2022-08

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT DES ÉNERGIES DES ZONES EST DE L'OISE

Nombre de membres				
En exercice	Présents	Votants		
28	19	19		

Date de la convocation :	
	le 04 mars 2022
Date d'affichage:	
***	Le 21 mars 2022

Séance du 10 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix mars à 18h30, le comité syndical du SEZEO, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier FERREIRA.

<u>Présents</u>: Mesdames Annick DECAMP, Sophie MERCIER, Corinne TROUVAIN, Messieurs Didier BÉRANGER, Patrick BOUCHER, Patrice CARVALHO, Jean-Pierre CZEPCZYNSKI, Alain DENNEL, Olivier FERREIRA, Éric FOURDRINIER, Alain FOURNIER, Claude GROS, Christian HEDUY, Jean-Pierre LEBOEUF, Hervé LE DROUMAGUET, Arnaud LUISIN, Denis MESSIO, Patrick PEYR, Éric ROUGEAUX, Didier RUMEAU.

<u>Absents représentés</u>: Madame Khristine FOYART représentée par Monsieur Éric FOURDRINIER, Monsieur Daniel LARONZE représenté par Monsieur Arnaud LUISIN, Monsieur Jackie TASSIN représenté par Monsieur Patrick BOUCHER.

<u>Absents non représentés</u>: Madame Nadine SANTUNE, messieurs Philippe BARBILLON, Daniel GAGE, Jean-Pierre HAUDRECHY, Grégoire LANGLOIS-MEURINNE, Claude LEBON, Florent MAZIÈRES.

Secrétaire de séance : Madame TROUVAIN Corinne.

Objet: Vote du Compte Administratif 2021

Monsieur le Président quitte la salle et le Comité syndical réuni sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre LEBOEUF est invité à délibérer sur le compte administratif de l'exercice 2021,

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Le compte administratif du SEZEO peut se résumer ainsi :

	Fonctionnement		Investissements		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
		BUDG	ET PRINCIPAL			
Résultats reportés		3 348 747,23 €	545 534,80 €		545 534,80 €	3 348 747,23 €
Opérations de l'exercice	897 602,92 €	2 724 819,18 €	7 696 896,61 €	6 355 010,33 €	7 696 896,61 €	3 622 422,10 €
TOTAUX	897 602,92 €	6 073 566,41 €	8 242 431,41 €	6 355 010,33 €	9 140 034,33 €	12 428 576,70 €
Résultat de clôture		5 175 963,49 €	1 887 421,08 €			3 288 542,41 €
Restes à réaliser			8 277 884,80 €	8 468 053,57 €	8 277 884,80 €	8 468 053,57 €
RESULTAT CUMULE		5 175 963,49 €	1 697 252,31 €			3 478 711,18 €

Envoyé en préfecture le 21/03/2022 Reçu en préfecture le 21/03/2022



ID: 060-200069292-20220310-202208-DE

N°2022-08

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Comité Syndical,

DONNE ACTE de la présentation faite du compte administratif de l'exercice 2021, tel que résumé en annexe,

CONSTATE les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

Le Président, Olivier FERREIRA

